

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
COMMUNE DE SAINT-CYR-LES-VIGNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CYR-LES-VIGNES

Séance du 6 septembre 2018

Nombre de membres afférents au C.M. : 15
Nombre de membres en exercice: 13
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12 + 1 pouvoir

Le six septembre deux mil dix huit à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur REYNAUD Jean-François, Maire.

Présents : MM. CILLUFO Jean-Pierre – DENIS Bertrand - Mme BLEIN Jacqueline, M. DE PONCINS Arnaud Adjoints
MMES BARONNIER Agnès, GUBIEN Marie-Jo, RAVICHON Muriel, LEBAIL Christine et MM. ANCEL Jean-Paul, COURT Gilles et DENIS Georges.

Absents excusés : Mme OLIVIER Murielle

Pouvoirs : Mme OLIVIER Murielle a donné pouvoir à Mr ANCEL Jean-Paul.

Secrétaire de séance : Mme RAVICHON Muriel

FONDS DE CONCOURS ATTRIBUES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ-EST

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'origine des fonds de concours. Pour l'année 2018, la communauté de communes Forez-est attribue une somme de 18 537 € sous réserve de justification par des dépenses liées à un équipement. Mr le Maire propose de justifier le versement de ces fonds de concours par les dépenses liées aux travaux de rénovation des bâtiments Mairie-école (toiture, volets électriques, accessibilité) et au ravalement de la façade de l'Eglise.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré

- Emet à l'unanimité un avis favorable.

REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DES COMMUNES DE FOREZ-EST DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DITE DE « RÉVISION LIBRE »

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le Point II du rapport de la CLECT de la Communauté de Communes de Forez-Est, en date du 12 juin 2018, majorant dans le cadre de la révision libre des attributions de compensation, l'attribution de compensation de la commune de Saint-Cyr-les-Vignes pour les années 2018 à 2028.

Il indique que l'attribution de compensation 2018 de la commune de Saint-Cyr-les-Vignes s'élève à 60 739 € et précise que cette majoration libre subira, à partir de l'année 2023, une baisse progressive qui portera l'attribution de compensation de Saint-Cyr-les-Vignes, sous réserve des modifications ultérieures de la CLECT, à 32 935 € en 2028.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- Donne son accord, à l'unanimité, sur cette « révision libre » des attributions de compensation.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

-Point sur l'avancée des travaux mairie-écoles et autres

Tous les travaux prévus ont été réalisés cet été : rénovation de la toiture et zinguerie, changement des fenêtres (25 pièces) et portes, volets roulants électriques, isolation de la cantine et modification des toilettes.

La rénovation du toit de l'église débutera dans l'automne.

-Commissions de contrôle des listes électorales : à partir du 1^{er} janvier 2019, les listes électorales seront extraites du Répertoire Electoral Unique géré par l'INSEE. Un délégué doit être désigné pour participer aux travaux des commissions de contrôle des listes électorales. Après discussion, Jacqueline BLEIN a été désignée pour être membre de ces commissions.

-Projet d'équipement pour faciliter l'atterrissage nocturne de l'hélicoptère du SAMU :

Les pilotes d'hélicoptère proposent la création d'un lieu où ils pourront réaliser un éclairage à distance afin de faciliter l'atterrissage de l'hélicoptère. Cette création nécessite des travaux dont la somme varie de 2400 à 5000 € selon le lieu. Un contrat de maintenance annuel d'une valeur de 250€ est également nécessaire. Le conseil municipal réfléchit à cette proposition.

-Projet d'implantation d'une antenne orange : une étude est en cours pour la recherche d'un site sur la commune.

-Ludothèque : Deux prochaines dates sont proposées : le 24 octobre et le 28 novembre 2018.

-Aire de jeux : une aire de jeux est à l'étude pour les adolescents à proximité de la station d'épuration.

-Bulletin Petit cyrien : une réunion pour la préparation du bulletin est prévue le 20 septembre 2018 à 19h30.

-Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 18 octobre 2018.

FAIT à SAINT-CYR-LES-VIGNES,
Le 08 septembre 2018

Le Maire,
Jean-François REYNAUD